



DU 14 AU 29 MARS 2020

Choisir le gaz,
c'est aussi choisir l'avenir

En complétant ce formulaire, vous serez recontacté par un expert GRDF et/ou par un partenaire Quinzaine du Gaz concernant votre projet/demande

MES COORDONNÉES⁽¹⁾

Nom* Prénom*

Adresse*

Complément d'adresse* Code postal* Commune*

Tél.* E-mail @

Adresse des travaux si différente*

Complément d'adresse* Code postal* Commune*

J'accepte d'être contacté par GRDF pour être informé sur le gaz naturel et ses usages

*Champs obligatoires

J'AI ÉTÉ INFORMÉ DE L'ÉVÈNEMENT VIA

Presse Affiche Radio Internet Visite spontanée Tél/SMS, Emailing, Courrier Prospectus Autre

MON PROJET⁽¹⁾

Type de logement : Maison individuelle Appartement en chauffage individuel Appartement en chauffage collectif

Énergie de chauffage actuelle : Gaz Naturel Électricité Fioul Propane Bois Autre

Échéance du projet : < à 12 mois > 12 mois Simple information

Usage(s) gaz naturel envisagé(s) : Chauffage Eau chaude sanitaire Cuisson Poêle/Cheminée Pas d'usage gaz naturel

Commentaires :

DEMANDE DE PRIME GRDF

200 € de prime Quinzaine du Gaz en cas de conversion d'énergie (j'opte pour le gaz naturel comme énergie de chauffage)

Conditions à remplir :

• La Prime Quinzaine du Gaz est réservée aux particuliers, pour un logement dont la construction est achevée depuis plus de 2 ans et situé en zone desservie en gaz par GRDF. Elle est accordée sous conditions de justifier de l'installation conforme, par un professionnel, d'un chauffage fonctionnant au gaz naturel en remplacement d'une installation ne fonctionnant pas au gaz naturel, et de sa mise en service au plus tard le 31/12/2020. Dans la limite des 550 premières demandes reçues. Elle peut être demandée entre le 14/03/2020 et le 29/03/2020. A ce titre, le partenaire ou le particulier devra transmettre le volet «Formulaire de prime» du présent formulaire à GRDF avant le 21/04/2020. La prime est cumulable avec les autres primes accordées par GRDF éventuellement applicables. Une seule prime Quinzaine du Gaz par logement.

• Le particulier envoie le volet rose du présent formulaire accompagné de toutes les pièces justificatives ci-dessous, avant le 31/12/2020 cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

GRDF - 24, boulevard du Scorf - CS 84226 - 35740 Pacé Cedex :

- la copie du certificat de conformité de l'installation gaz remis par l'installateur ;

- la copie de la facture de l'installation de chauffage concernée datée entre le 14/03/2020 et le 31/12/2020 (tampon et signature de l'installateur).

La prime versée par chèque sera envoyée à l'adresse mentionnée par le particulier dans le présent formulaire, après acceptation de la demande de prime par GRDF.

PARTICIPATION AU JEU QUINZAINE DU GAZ⁽²⁾

Je souhaite participer au jeu Quinzaine du Gaz

Date et signature du particulier

Date, nom et signature du partenaire

Nom de l'interlocuteur GRDF

(1) Les données collectées par ce formulaire feront l'objet d'un traitement dans le cadre du recontact par GRDF et, le cas échéant, pour votre participation au Jeu Quinzaine du Gaz et/ou l'obtention de votre prime GRDF et/ou le recontact par le partenaire Quinzaine du Gaz, ainsi que pour recevoir des informations sur le gaz naturel et ses usages, si vous l'avez demandé en cochant la case prévue à cet effet. Les données collectées ne seront utilisées par GRDF, et le cas échéant par son ou ses partenaires, que pour les finalités précédemment évoquées. Les données seront conservées pendant la durée du traitement de la demande, ou du projet, ou dans tous les cas pour une durée ne pouvant excéder trois (3) années après leur date d'enregistrement. Les données collectées ne pourront faire l'objet d'un transfert à des tiers, hors ceux qui en auront nécessairement besoin dans le cadre du projet, sans votre accord préalable. Pour en savoir plus sur la politique de confidentialité des données de GRDF, vous pouvez vous rendre sur la page : grdf.fr/charte-confidentialite. En tant que consommateur, si vous ne souhaitez pas faire l'objet d'un démarchage téléphonique, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur www.bloctel.gouv.fr.

(2) Jeu avec tirage au sort et sans obligation d'achat organisé par GRDF du 14/03/2020 au 29/03/2020, ouvert à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine, limité à 1 participation par foyer - même nom, même adresse - à réaliser sur événement physique Quinzaine du Gaz. 3 chèques d'un montant de 1000 euros chacun sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement. Pour jouer, vous devez vous rendre sur un événement Quinzaine du Gaz GRDF ou partenaire. Règlement complet disponible sur le site <https://projet-gaz.grdf.fr/quinzaine-du-gaz> ou sur demande écrite à GRDF - À l'attention de W.LAMBERT 10 rue Stella - 69002 LYON

Pour tout renseignement, quel que soit votre fournisseur, sur le raccordement, le gaz naturel et ses usages, contactez GRDF au numéro suivant :

SERVICE CLIENT

09 69 36 35 34

APPEL NON SURTAXÉ

GRDF - Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros - Siège social : 6, rue Condorcet 75009 Paris - RCS Paris 444 786 511.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !